

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : ArmaFlex Cleaner

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Conçu pour le nettoyage des surfaces/substrats avant l'application des colles ArmaFlex et des outils de nettoyage (sauf ArmaFlex SF990 et ArmaFlex Ultima SF990).

#### 1.3. Fournisseur

##### Fabricant

Armacell LLC  
55 Vilcom Center Drive  
Suite 200, Chapel Hill, NC, 27514  
T +1 800 866 5638  
info.sds.ai.usmca@armacell.com

##### Distributeur

Armacell Canada  
153 Van Kirk Drive  
Brampton, Ontario  
Canada L7A 1A4  
(905) 846-3666

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +1 919 304 3846

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Flam. Liq. 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables
Eye Irrit. 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux
Repr. 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
STOT SE 3	H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

Mentions de danger (GHS CA) : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H336 - Peut provoquer somnolence ou des vertiges  
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Conseils de prudence (GHS CA) : P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

# Armaflex Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.  
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
P243 - Prendre des précautions pour prévenir les décharges statiques  
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P331 - NE PAS faire vomir.  
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais  
P405 - Garder sous clef.  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Acétate d'éthyle	Acetic acid, ethyl ester / Ethyl ethanoate / ETHYL ACETATE	n° CAS: 141-78-6	60 – 80
Méthyléthylcétone	Butanone / 2-Butanone / éthylméthylcétone / butanone	n° CAS: 78-93-3	10 – 30

# Armaflex Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement à l'hydrogène d'une fraction pétrolière en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 4 et 11 atomes de carbone (C4-C11) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 20 et 190°C (entre - 4 et 374°F).]	n° CAS: 64742-49-0	5 – 10
Cyclohexane	cyclohexane	n° CAS: 110-82-7	0,1 – 1
n-Hexane	Hexane	n° CAS: 110-54-3	0,1 – 1

\*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

### SECTION 4: Premiers soins

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Lavez les vêtements avant réutilisation. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

#### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. L'aspiration du produit dans les poumons peut être à l'origine d'une pneumonie très grave.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.
Symptômes chroniques	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

#### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
----------------------------------	---

### SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2).
--------------------------------	--

# Armaflex Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent cheminer loin du point d'émission, avant de s'enflammer avec retour vers leur source.

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Eloigner les récipients de la zone de feu, si cela peut être fait sans risque. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Supprimer toute source d'ignition. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.

Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

# Armaflex Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Conserver dans un endroit à l'abri du feu. Éviter la chaleur et le soleil direct. Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour éviter les fuites. Conserver fermé dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>Acétate d'éthyle (141-78-6)</b>	
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Ethyl acetate
ACGIH OEL TWA [ppm]	400 ppm
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT & eye irr
Référence réglementaire	ACGIH 2020
<b>Méthyléthylcétone (78-93-3)</b>	
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
ACGIH OEL TWA [ppm]	200 ppm
ACGIH OEL STEL [ppm]	300 ppm
<b>USA - ACGIH - Indices biologiques d'exposition</b>	
BEI (BLV)	2 mg/l Parameter: MEK - Medium: urine - Sampling time: end of shift (nonspecific)
<b>Cyclohexane (110-82-7)</b>	
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
ACGIH OEL TWA [ppm]	100 ppm
<b>n-Hexane (110-54-3)</b>	
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
ACGIH OEL TWA [ppm]	50 ppm
ACGIH catégorie chimique	Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée
<b>USA - ACGIH - Indices biologiques d'exposition</b>	
BEI (BLV)	0,5 mg/l Parameter: 2,5-Hexanedione without hydrolysis - Medium: urine - Sampling time: end of shift

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Prévoir des rince-œil et des douches accessibles facilement.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

##### Protection des mains:

Porter des gants appropriés. Gants de protection en caoutchouc néoprène ou nitrile

# Armaflex Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### Protection oculaire:

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

### Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide clair.
Couleur	: Incolore
Odeur	: Solvants
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: ≈ 70 °C
Point d'éclair	: ≈ -20 °C (Méthode de la tasse ouverte de Cleveland)
Température d'auto-inflammation	: 274 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs très inflammables
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: < 1100 hPa
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: ≈ 0,9 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: < 21 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)
Limites d'explosivité	: Limite inférieure d'explosivité (LIE): 1 vol % Limite supérieure d'explosivité (LSE): 13 vol %

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Chaleur. Matières incompatibles. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

# Armaflex Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Matières incompatibles : Oxydants puissants.  
Produits de décomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Peut libérer des gaz inflammables.  
Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 11: Données toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale) : Non classé  
Toxicité aiguë (voie cutanée) : Non classé  
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

<b>Acétate d'éthyle (141-78-6)</b>	
DL50 orale rat	5620 mg/kg
DL50 orale	4934 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 18000 mg/kg
CL50 inhalation rat	4000 ppm/4h
ATE CA (orale)	4934 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	4000 ppmv/4h
<b>Méthyléthylcétone (78-93-3)</b>	
DL50 orale rat	2483 mg/kg
DL50 cutanée lapin	5000 mg/kg
CL50 inhalation rat	11700 ppm/4h
CL50 Inhalation - Rat (Vapeurs)	34,5 mg/l/4h
ATE CA (orale)	2483 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	5000 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	11700 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	34,5 mg/l/4h
<b>Naphta léger (pétrole), hydrotraité (64742-49-0)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Animal sex: male, 95% CL: 9,63 - 20,77
CL50 inhalation rat	73680 ppm/4h
ATE CA (gaz)	73680 ppmv/4h
<b>Cyclohexane (110-82-7)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 inhalation rat	> 32,88 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)
CL50 inhalation rat	> 9500 ppm/4h

# Armaflex Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>n-Hexane (110-54-3)</b>	
DL50 orale rat	25 g/kg
DL50 cutanée lapin	3000 mg/kg
CL50 inhalation rat	48000 ppm/4h
ATE CA (orale)	25000 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	3000 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	48000 ppmv/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Non classé  
Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

<b>Acétate d'éthyle (141-78-6)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

<b>Méthyléthylcétone (78-93-3)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

<b>Cyclohexane (110-82-7)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

<b>n-Hexane (110-54-3)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé.

<b>Acétate d'éthyle (141-78-6)</b>	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	3600 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EPA OTS 795.2600 (Subchronic Oral Toxicity Test)
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	900 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EPA OTS 795.2600 (Subchronic Oral Toxicity Test)

<b>Naphta léger (pétrole), hydrotraité (64742-49-0)</b>	
LOAEC (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	4,71 mg/l air Animal: rat, Guideline: EU Method B.29 (Sub-Chronic Inhalation Toxicity:90-Day Study)
NOAEC (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	2,355 mg/l air Animal: rat, Guideline: EU Method B.29 (Sub-Chronic Inhalation Toxicity:90-Day Study)

<b>n-Hexane (110-54-3)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



# Armaflex Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Armaflex Cleaner	
Viscosité, cinématique	< 21 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. L'aspiration du produit dans les poumons peut être à l'origine d'une pneumonie très grave.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.
Symptômes chroniques	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non classé

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
CL50 - Poisson [1]	220 – 250 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CL50 - Poisson [2]	484 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through])
CE50 - Crustacés [1]	560 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
NOEC (chronique)	2,4 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
FBC - Poissons [1]	30
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,6

Méthyléthylcétone (78-93-3)	
CL50 - Poisson [1]	3130 – 3320 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CE50 - Crustacés [1]	> 520 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CE50 - Crustacés [2]	5091 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CE50 72h - Algues [1]	1972 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 96h - Algues [1]	2029 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
NOEC chronique algues	93 mg/l
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,3

Naphta léger (pétrole), hydrotraité (64742-49-0)	
CL50 - Poisson [1]	8,41 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)
CE50 - Crustacés [1]	4,7 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 72h - Algues [1]	12,4 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)

# Armaflex Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>Naphta léger (pétrole), hydrotraité (64742-49-0)</b>	
CE50 72h - Algues [2]	18,9 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
<b>Cyclohexane (110-82-7)</b>	
CL50 - Poisson [1]	4,53 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas
CL50 - Poisson [2]	23,03 – 42,07 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
CE50 - Crustacés [1]	0,9 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 72h - Algues [1]	3,4 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 72h - Algues [2]	9,317 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
Coefficient de partage n-octanol/eau	3,44
<b>n-Hexane (110-54-3)</b>	
CL50 - Poisson [1]	2,1 – 2,98 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	
<b>Armaflex Cleaner</b>	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	
<b>Armaflex Cleaner</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
<b>Acétate d'éthyle (141-78-6)</b>	
FBC - Poissons [1]	30
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,6
<b>Méthyléthylcétone (78-93-3)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,3
<b>Cyclohexane (110-82-7)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau	3,44
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	
<b>Acétate d'éthyle (141-78-6)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,6
<b>Méthyléthylcétone (78-93-3)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,3
<b>Cyclohexane (110-82-7)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau	3,44

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

# Armaflex Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Autres informations : Aucun autre effet connu.

### SECTION 13: Données sur l'élimination

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (TDG) : UN1993

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Acétate d'éthyle ; Méthyléthylcétone)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

##### TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : 3

Étiquettes de danger (TMD) : 3



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : II

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin : Oui (Seulement IMDG)



Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

##### TDG

N° ONU (TDG) : UN1993

# Armaflex Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Dispositions spéciales relatives au transport des marchandises dangereuses (TMD)	: 16 - (1) L'appellation technique d'au moins une des matières les plus dangereuses qui contribuent le plus au danger ou aux dangers des marchandises dangereuses doit figurer, entre parenthèses, sur le document d'expédition et suivre l'appellation réglementaire conformément à la division 3.5(1)c)(ii)(A) de la partie 3 (Documentation). L'appellation technique doit également figurer, entre parenthèses, sur un petit contenant ou sur une étiquette volante, à la suite de l'appellation réglementaire conformément aux paragraphes 4.11(2) et (3) de la partie 4 (Indications de danger — marchandises dangereuses). (2) Malgré le paragraphe (1), il n'est pas nécessaire que l'appellation technique des marchandises dangereuses ci-après figure sur un document d'expédition ou sur un petit contenant si les lois du Canada sur le transport intérieur ou une convention internationale sur le transport international interdisent la divulgation de cette appellation technique : a) UN1544, ALCALOÏDES SOLIDES, N.S.A. ou SELS D'ALCALOÏDES SOLIDES, N.S.A.; b) UN1851, MÉDICAMENT LIQUIDE TOXIQUE, N.S.A.; c) UN3140, ALCALOÏDES LIQUIDES, N.S.A. ou SELS D'ALCALOÏDES LIQUIDES, N.S.A.; d) UN3248, MÉDICAMENT LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A.; e) UN3249, MÉDICAMENT SOLIDE TOXIQUE, N.S.A. (3) Malgré le paragraphe (1), il n'est pas nécessaire que l'appellation technique des marchandises dangereuses ci-après figure sur un petit contenant : a) UN2814, MATIÈRE INFECTIEUSE POUR L'HOMME; b) UN2900, MATIÈRE INFECTIEUSE POUR LES ANIMAUX, 150 - Un PIU agréé est exigé pour les marchandises dangereuses visées à l'alinéa 7.2(1)f) de la partie 7 (Plan d'intervention d'urgence).
Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée	: 1 L
Quantités exemptées (TDG)	: E2
Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers	: 5 L
Numéro du Guide des Mesures d'Urgence (GMU)	: 128

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Date d'émission	: 06-25-2021
Date de révision	: 02-23-2022
Autres informations	: Aucun.
Préparé par	: Nexreg Compliance Inc. <a href="http://www.Nexreg.com">www.Nexreg.com</a>



Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

# Armaflex Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

---

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.